



Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les modalités d'inscription changent par rapport à l'accoutumée (en vous remerciant d'avance pour votre compréhension) :

Pour les Petites Sections (=enfants nés en 2017) et les élèves non scolarisés à l'école de Douvres en 2019-2020, les inscriptions se feront :

-Après de la Mairie par e-mail du 4 au 16 mai à mairie@douvres.fr

Documents à transmettre à la Mairie :

- Justificatif de domicile (*facture d'eau... de moins de 3 mois, bail si emménagement récent*)
R : Si vous ne résidez pas à Douvres, il faut faire 2 courriers pour demander une dérogation :
Un à la Mairie de votre lieu de résidence, l'autre à la Mairie de Douvres
- Livret de famille de l'enfant (*ou copie intégrale de son extrait d'acte de naissance*)
- Pièce d'identité du responsable légal procédant à l'inscription
- Carnet de santé, pages des vaccins (*l'enfant doit avoir ses vaccins DT polio à jour pour entrer à l'école*)
- Jugement de divorce / Procédure de séparation (*si la situation familiale de l'enfant est concernée*)
- Certification de radiation de l'école fréquentée en 2019-2020 (*pour les élèves déjà scolarisés et provenant d'une autre école*)

-Puis auprès de l'école par e-mail du 18 au 29 mai à ce.0010450j@ac-lyon.fr

Documents à transmettre à l'école :

- Fiche d'urgence & Fiche de renseignements complétées (*ces documents sont disponibles sur le site de la Mairie : <https://douvres.fr>*)

R : *Si vous n'avez pas la possibilité d'envoyer ces documents par e-mail, merci de contacter la Mairie au 04.74.38.22.78 afin de convenir d'un RDV pour imprimer / scanner ceux-ci.

***Une visite de l'école se fera uniquement avec les parents qui ne la connaîtraient pas (ex : enfant scolarisé est le 1^{er} né, famille nouvellement arrivée sur la commune...).**
Celle-ci se fera sur RDV. La Directrice contactera les familles concernées par e-mail.